

Audition du Général Jean HEINRICH

Directeur du Renseignement militaire (1992-1995)

(séance du 25 juin 1998)

Présidence de M. Paul Quilès, Président

Le Président Paul Quilès a accueilli le Général Jean Heinrich, Directeur du Renseignement militaire entre 1992 et 1995. Il a souhaité que le Général Jean Heinrich précise dans quelle mesure ce service qu'il avait dirigé et dont la création avait coïncidé avec l'exacerbation de la crise rwandaise, avait pu procéder à la centralisation et à l'exploitation du renseignement recueilli par les forces militaires françaises présentes dans le pays. Le Président Paul Quilès a relevé que l'équilibre des forces militaires en présence, les forces armées rwandaises et le Front patriotique rwandais, avait naturellement revêtu une grande importance pour la gestion de la crise et qu'il était essentiel pour les autorités politiques de disposer en temps réel des informations les plus précises à ce sujet.

Le Général Jean Heinrich a précisé qu'il n'avait pas été, en tant que Directeur du Renseignement militaire, un acteur direct des événements au Rwanda à la différence de la Bosnie-Herzégovine, du Tchad ou du Liban, mais seulement un observateur et l'organisateur des renseignements, non sur le terrain, mais à Paris.

Le Général Jean Heinrich a fait observer que, globalement, pendant la période durant laquelle la Direction du Renseignement militaire (DRM) s'était occupée de l'affaire rwandaise, soit de juin 1992, date de sa création, à décembre 1993, date du désengagement de Noroît, un très bon niveau d'information avait été obtenu, mais qu'à partir de décembre 1993, ce niveau avait été un peu inférieur. Il a indiqué que, dès la création de la DRM, des moyens d'investigations humains et techniques avaient été mis en place, ce qui avait permis de disposer de centres situés à proximité géographique du Rwanda et d'avoir un bon niveau d'interception. Le Général Jean Heinrich a ajouté que la DRM disposait également d'une équipe, et notamment d'un expert de la zone de très grande qualité, et que, lorsque la France avait, de manière ponctuelle, procédé à des échanges de renseignements relatifs à cette zone avec ses partenaires occidentaux ou étrangers, les services de renseignement français s'étaient rapidement rendus compte qu'ils étaient parmi les mieux, voire les mieux informés de la situation au Rwanda, leurs renseignements étant nettement supérieurs à ceux que pouvaient avoir les Américains ou les Allemands.

Le Général Jean Heinrich a expliqué que l'information des autorités françaises était faite quotidiennement et que tous les matins, à 8 heures 30, se tenait sous la direction du chef d'état-major des armées une réunion au cours de laquelle il commentait la situation dans les zones de crise, dont le Rwanda. Il a ajouté que, tous les matins, la DRM adressait au Ministre de la Défense une note d'environ une page et demi sur les principales zones de crise, sous forme synthétique et que, de ce fait, ce dernier recevait quotidiennement une dizaine ou une quinzaine de lignes sur les points importants de la situation au Rwanda.

Le Général Jean Heinrich a également indiqué qu'en outre, grâce à sa très grande qualité d'analyse, la DRM faisait des notes de synthèse, à intervalles irréguliers dès lors qu'elle estimait que les autorités devaient être informées sur un point particulier, en présentant toujours une réflexion prospective sur l'évolution de la situation à court et moyen terme. Quant à savoir si la DRM avait prévu les événements d'avril-mai 1994, le Général Jean Heinrich a déclaré qu'elle ne les avait très certainement pas envisagés dans toute leur ampleur, l'irrationnel ne pouvant être totalement prévu, mais que les prémices de novembre 1993 étaient annonciateurs au moins d'exactions, le FPR ayant déjà à cette époque commis des actions de ce type dans la région de Ruhengeri et de Gisenyi.

Le Président Paul Quilès a souhaité savoir quelles étaient les informations dont la DRM disposait concernant les effectifs du FPR, leur formation, leurs armements et si elle disposait d'éléments sur le soutien direct de l'Ouganda au FPR et sur le soutien indirect des Etats-Unis, à ce mouvement, par l'intermédiaire de l'Ouganda.

Le Général Jean Heinrich a répondu que la DRM n'avait jamais eu d'information sur une aide militaire que les Etats-Unis auraient apportée à l'Ouganda pour des actions au Rwanda, mais qu'en revanche, elle avait toujours considéré que l'Ouganda soutenait totalement le FPR, sans qu'il soit toutefois aisé de distinguer le soutien des anciens Rwandais entrés dans l'armée ougandaise quelques années auparavant et le soutien direct de l'armée ougandaise. Il a indiqué que, pour cette raison, la DRM avait toujours insisté, dans ses notes, sur la nécessité de prendre en compte, en matière d'armements, ceux dont disposait le FPR, qu'elle avait recensés, mais également ceux dont disposait l'Ouganda, qui pouvaient présenter une menace notamment pour l'Armée de l'air française, dans la mesure où ils comprenaient des SAM 7 et SAM 16.

Le Général Jean Heinrich a indiqué à ce propos que la DRM disposait d'indications très précises, voire de la preuve que des SAM 16 avaient été achetés par le FPR et qu'ils se trouvaient dans ses stocks. Il a

précisé que la DRM avait eu des preuves concrètes en ce domaine à une seule reprise, un véhicule ougandais ayant été intercepté dans la zone du FPR au nord.

Le Président Paul Quilès a souhaité savoir si la DRM avait pu recueillir des informations sur les auteurs des attentats et sur les phénomènes de déstabilisation qui s'étaient déclenchés en 1992 et 1993, faisant observer que ces éléments avaient manifestement contribué à créer un climat explosif, pour partie, le déroulement ultérieur des événements.

Le Général Jean Heinrich a répondu que la DRM n'avait pas eu de renseignements précis sur les auteurs de ces attentats. Quant aux exactions dont les preuves avaient été trouvées au nord du pays lorsque des charniers avaient été découverts en 1992, le Général Jean Heinrich a estimé qu'elles avaient été certainement le fait du FPR, tout en ajoutant qu'il ne disposait pas d'autres éléments que l'existence de ces charniers.

M. Pierre Brana a interrogé le Général Jean Heinrich sur les mouvements d'armes au Rwanda, en lui demandant s'il avait des informations sur leur distribution aux milices extrémistes par les autorités rwandaises.

Le Général Jean Heinrich a répondu que la DRM n'avait pas eu d'informations à ce sujet, essentiellement parce qu'elle n'avait pas cherché dans cette direction. Il a indiqué qu'à cette époque en effet, pour la DRM, le renseignement à acquérir portait sur le FPR, sur l'Ouganda et sur l'aide que ce pays accordait au FPR, et non sur les milices ou l'armement de l'armée rwandaise, faisant observer que la présence française auprès de l'armée rwandaise justifiait cette priorité de recherche.

M. Pierre Brana a ensuite demandé au Général Jean Heinrich s'il disposait d'informations fiables sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion transportant le Président Habyarimana.

Le Président Paul Quilès a souhaité avoir sur ce sujet des précisions sur des photocopies de photographies transmises à la mission d'information par la Mission militaire de Coopération. Le Président Paul Quilès a indiqué que la mention de ces photos figurait dans le cahier d'enregistrement de la DRM du 22 au 25 mai 1994. Il a précisé que ces photographies montraient des engins, supposés constituer des « preuves ». Faisant remarquer que des photocopies de photographies dont l'origine est inconnue ne pouvaient constituer une preuve, il s'est demandé comment être assuré que ces photos avaient été prises au Rwanda les 6 et 7 avril 1994.

Le Général Jean Heinrich a répondu que ces photographies ne lui évoquaient aucun souvenir précis.

Le Président Paul Quilès, soulignant que photographies montraient des numéros dont il est possible de vérifier qu'ils correspondent à une série d'engins dont disposait l'armée ougandaise, a regretté leur arrivée, à la DRM, sans mention de leur auteur et de leur date.

Alors que **le Général Jean Heinrich** confirmait ne pas disposer d'éléments sur ce sujet, **le Président Paul Quilès** a fait observer que ces documents étaient pourtant bien arrivés à la DRM, comme en atteste le cahier d'enregistrement portant la mention « *photos d'identification prises au Rwanda les 6 et 7 avril et transmises par la Mission militaire* ». Il a supposé que la Mission militaire de Coopération devait être en mesure de fournir des précisions sur ces questions restées jusqu'alors sans réponse, ce qu'a confirmé **le Général Jean Heinrich**.

M. Pierre Brana a fait observer que le Général Jean-Pierre Huchon, Chef de la Mission militaire de Coopération à l'époque, avait dit aux membres de la mission qu'il n'avait eu aucune information relative à l'attentat.

Revenant à la question de **M. Pierre Brana** sur l'attentat du 6 avril 1994, **le Général Jean Heinrich** a répondu qu'il avait le souvenir que beaucoup de moyens avaient été déployés pour essayer d'en connaître l'origine, bien qu'à ce moment-là, la France disposât de très peu de moyens humains de renseignement sur place, ayant replié beaucoup d'hommes. Il a indiqué que la DRM n'avait aucune certitude, sinon qu'il y avait de fortes chances que le missile ayant abattu l'avion présidentiel soit un SAM 16. Quant aux numéros du missile, le Général Jean Heinrich a estimé qu'ils ne disaient rien en eux-mêmes et que c'est seulement au vu de la liste des SAM 16 dont disposait l'Ouganda -dans des conditions qui restent à éclaircir-, qu'il est apparu clairement que le numéro qui figurait sur la photographie précédemment évoquée était à l'évidence un numéro de la même série.

M. François Lamy a fait observer qu'il serait intéressant d'interroger le Général Jean-Pierre Huchon sur ces photographies, transmises par la Mission militaire de Coopération à la DRM le 24 mai, étant donné qu'il avait, le 19 ou le 23 mai, reçu l'un des membres de l'état-major rwandais.

M. Jacques Desallangre s'est demandé pourquoi, alors que le Général Jean Heinrich avait souligné la qualité du renseignement militaire, la

DRM ne disposait d'aucune information sur les assassinats perpétrés au Rwanda.

Le Général Jean Heinrich a rappelé que, comme il l'avait souligné, la bonne période de renseignement sur le Rwanda s'était achevée en décembre 1993. Il a fait observer que, dans la période difficile de l'attentat, les forces de renseignement rencontraient de grandes difficultés à se déplacer sur le terrain et à faire leurs investigations sur place.

Alors que **M. Jacques Desallangre** précisait que sa question portait non sur l'attentat du 6 avril 1994, mais sur les assassinats qui avaient eu lieu auparavant, **le Général Jean Heinrich** a répété que la DRM suivait alors correctement la situation, et qu'elle avait signalé ces différents attentats et exactions ; sans avoir prévu l'ampleur des massacres qui allaient avoir lieu, les responsables du renseignement militaire avaient toutefois bien perçu la montée des violences, et ce, nettement avant cette période.

M. François Lamy a demandé au Général Jean Heinrich si le personnel dont disposait le renseignement militaire français au Rwanda était allé chercher du renseignement au-delà de la frontière rwandaise.

Le Général Jean Heinrich a répondu que telle n'était pas la mission de la DRM mais que la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) devait avoir des personnels de l'autre côté de la frontière rwandaise, en Ouganda.

M. François Lamy a ensuite interrogé le Général Jean Heinrich sur les informations dont il disposait concernant le commencement de l'offensive du FPR entre le 6 et le 8 avril 1994, afin de savoir si ses troupes s'étaient mises en mouvement avant ou après l'attentat.

Le Général Jean Heinrich a déclaré ne pas détenir d'information sur ce sujet.

Evoquant les affirmations publiées par la presse sur la livraison d'armes à l'aéroport de Goma à destination des forces armées rwandaises pendant que troupes françaises étaient sur place, **M. François Lamy** a demandé au Général Jean Heinrich s'il disposait d'informations sur de telles livraisons après avril 1994 et tout particulièrement au moment de l'opération Turquoise.

Le Général Jean Heinrich a indiqué que si elles avaient eu lieu, ces livraisons n'entraient pas dans le domaine d'investigation de la DRM. S'il s'agissait de livraisons d'armes au Rwanda et que les forces françaises se

trouvaient à côté, la DRM considérait qu'elle n'avait pas à faire du renseignement sur ce sujet.

Le Président Paul Quilès a souhaité savoir si la DRM disposait d'informations sur l'attentat qui avait coûté la vie au Président burundais Ndadaye et comment le Général Jean Heinrich expliquait le fait que cet attentat, dont les conséquences ont été graves non seulement pour le Burundi mais aussi pour le Rwanda, n'ait pas suscité de réactions de la part de la communauté internationale.

Le Général Jean Heinrich a observé que, même si les renseignements sur le Burundi n'étaient pas aussi précis que ceux relatifs au Rwanda, globalement, il disposait d'un bon niveau d'information sur ce pays et a jugé que la communauté internationale était pleinement en mesure de voir la situation.

Evoquant les propos du Général Jean Heinrich, selon lesquels les Américains et les Allemands semblaient moins bien informés que les Français, **M. Pierre Brana** s'est demandé si cette situation ne tenait pas simplement au fait que les Américains notamment n'étaient pas très intéressés par le Rwanda, sans quoi ils auraient pu obtenir des renseignements de bonne qualité.

Tout en approuvant cette analyse, **le Général Jean Heinrich** a toutefois estimé qu'il convenait de la nuancer : le système de renseignement des Américains était totalement axé, à l'époque, sur le renseignement dit technique, de très haute technologie, qui ne s'est pas avéré très efficace dans le conflit du Rwanda. Il a d'ailleurs noté que les Américains, s'étant rendus compte ultérieurement, en Bosnie des limites du renseignement technique, avaient ensuite essayé de modifier leur système d'investigation.

A **M. Pierre Brana** qui l'interrogeait sur le renseignement belge, **le Général Jean Heinrich** a répondu que les Belges avaient toujours été très réticents pour échanger quoi que ce soit avec la France ou lui communiquer des informations sur le Rwanda et que, dans cette affaire, il n'y avait pas eu de relations avec la Belgique, en dépit des efforts français. Il a indiqué que la DRM avait considéré que les Belges avaient eux aussi trop de difficultés à recueillir des renseignements.

M. Michel Voisin, évoquant l'hypothèse selon laquelle le FPR aurait été encadré par des militaires étrangers autres qu'ougandais, a souhaité avoir des éléments d'information sur ce point.

Le Général Jean Heinrich a indiqué qu'il en avait entendu parler, mais qu'il n'en avait jamais eu la preuve, que ce soit par des moyens de renseignement humains ou techniques. Il a précisé que la DRM, comme la DGSE, avait toutefois tenté de faire la lumière sur ce point. Il a estimé possible qu'il y ait eu des conseillers de nationalité non ougandaise auprès du FPR, mais il a souligné qu'il existait une grande différence entre les fonctions de conseil en Ouganda et de commandement sur place.

Il a également indiqué que les membres de la DRM avaient été surpris par l'intelligence des actions conduites par le FPR en comparaison de l'aspect sommaire et sans imagination de celles menées par l'armée rwandaise.

M. Pierre Brana a alors demandé au Général Jean Heinrich s'il avait le sentiment que le FPR était bien équipé, y compris en matière de renseignement.

Le Général Jean Heinrich a estimé que sans être bien équipé, le FPR arrivait toutefois à avoir un bon niveau d'information en procédant par infiltration. Le Rwanda étant un petit pays, le FPR infiltrait par la brousse des informateurs, qui contournaient à pied les positions de l'armée rwandaise et obtenaient des renseignements de qualité auprès de la population. C'était une manière d'acquérir l'information un peu sommaire mais efficace.

M. Pierre Brana a ensuite souhaité savoir si la DRM disposait d'un service pour décrypter les émissions radios en kinyarwanda et si, dans l'affirmative, les rapports transmis par ce service avaient été communiqués à l'ambassade.

Le Général Jean Heinrich a confirmé qu'il disposait de personnels sur place pour décoder ces émissions radio en kinyarwanda. Il a indiqué que la DRM communiquait ces informations à l'ambassade si elle estimait qu'elles présentaient un intérêt immédiat pour elle. Le reste des informations faisait partie des synthèses communiquées chaque jour au chef d'état-major et de la synthèse quotidienne pour le ministre.

M. François Lamy a alors voulu savoir si la DRM avait pour habitude d'archiver ses informations et si tous les documents qu'elle recevait ou établissait étaient conservés.

Le Général Jean Heinrich a jugé que, vue la masse d'informations, les archives avaient dû être gardées un certain temps. S'il s'est dit certain que les notes de synthèse périodiques ou suscitées par un

événement notable avaient été archivées, il n'était cependant pas sûr que tel ait été le cas de l'information quotidienne conservée un certain temps.

M. François Lamy a demandé au Général Jean Heinrich si l'Adjudant-Chef Didot, responsable des transmissions pour la Mission militaire de Coopération, travaillait pour la DRM.

Le Général Jean Heinrich a fait observer que par principe et par déontologie, il ne donnerait jamais le nom d'un collaborateur de la DRM. Il a néanmoins indiqué qu'en l'occurrence, l'Adjudant-Chef Didot ne travaillait pas pour la DRM.

M. Jacques Myard a souhaité connaître l'appréciation que la DRM portait à l'époque sur la capacité militaire du FPR et de ses chefs, notamment sur celle du Général Paul Kagame.

Le Général Jean Heinrich a répondu que la DRM observait effectivement de très près la tactique du FPR et sa capacité militaire proprement dite. Il a indiqué que, globalement, celle-ci lui paraissait réduite parce que son armement était relativement sommaire et son entraînement relativement peu élaboré. Il a toutefois reconnu que la tactique de débordement du FPR, consistant à ne pas affronter de face l'adversaire, mais à procéder par pénétrations, par infiltrations en dehors des axes pour bloquer ensuite les principaux points de circulation et les villes, était intéressante et constituait une méthode élaborée et intelligente. Il a ajouté que le FPR avait un entraînement, une formation, un armement et une discipline très nettement supérieurs à ceux de l'armée rwandaise. Considérant l'état de l'armée rwandaise, complètement désorganisée, mal commandée, où les chefs étaient souvent absents, sans idées tactiques, il était assez clair que, sans aide extérieure, le FPR semblait, surtout avec l'aide indirecte ougandaise, de taille à l'enfoncer rapidement.

Par ailleurs, le Général Jean Heinrich a estimé que la DRM disposait d'une perception relativement bonne des chefs qui semblaient être capables de commander leurs éléments et d'avoir une certaine conduite sur le terrain, ce que les Rwandais et l'armée rwandaise n'étaient pas capables de faire. Quant à Paul Kagame, le Général Jean Heinrich a jugé que la DGSE avait sans doute une meilleure approche de sa personnalité que la DRM.

Le Président Paul Quilès a demandé au Général Jean Heinrich quelle était la nature des rapports entre la DRM et la DGSE.

Le Général Jean Heinrich a répondu que, si la collaboration entre la DRM et la DGSE était bonne, la coordination faisait malheureusement

défaut. Il a précisé que la DRM avait donné à la DGSE tous les renseignements dont elle disposait et estimé que celle-ci en avait fait de même. Il a insisté sur le fait qu'à aucun moment, la DRM n'avait caché quoi que ce soit à la DGSE, mais qu'elle avait, au contraire, fait appel à elle lorsqu'elle avait des difficultés.

Evoquant les propos du Général Jean Heinrich relatifs à la supériorité du FPR sur les FAR en matière d'entraînement, d'équipement et de discipline, **M. Pierre Brana** a souhaité connaître l'explication qu'avait alors donnée la DRM sur une différence aussi importante entre deux armées composées sensiblement des mêmes hommes.

Le Général Jean Heinrich a estimé que la supériorité relative du FPR, qui n'était pas une armée de haut niveau mais mieux organisée que son adversaire, tenait avant tout à sa composition. Le FPR comptait dans ses rangs des soldats expérimentés, qui avaient fait leurs classes et leurs preuves au sein de l'armée ougandaise, qui s'y étaient déjà battus, qui y avaient été entraînés et formés, alors que les forces rwandaises n'avaient pas cette expérience.

M. Pierre Brana a demandé au Général Jean Heinrich si la DRM, bien que limitant son action à l'intérieur des frontières du Rwanda, disposait tout de même de certaines informations sur l'ensemble de la région des Grands Lacs, notamment sur le Burundi.

Le Général Jean Heinrich a indiqué que, sans avoir placé de personnels hors des frontières rwandaises, la DRM avait étendu sa zone d'investigation au-delà du Rwanda, au Burundi et en Ouganda. Il a toutefois indiqué que ces informations étaient sans doute de moins bonne qualité et portaient moins sur l'Ouganda que sur le Burundi.

M. Pierre Brana a voulu savoir à ce propos quelle appréciation la DRM portait sur l'armée burundaise, tutsie.

Le Général Jean Heinrich a estimé que l'armée burundaise paraissait un peu meilleure que les FAR, mais de moindre qualité que celle du FPR.

Cliquer ici pour retourner au sommaire des auditions

Cliquer ici pour retourner au sommaire général du rapport